

Hagiographie, historiographie : comment classer la *Vie de saint Thomas Becket de Guernes de Pont-Sainte-Maxence* ?

Françoise LAURENT
Université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand
CELIS – EA 4280

Mener une réflexion sur le concept d'œuvre « inclassable » et postuler qu'il existe des œuvres qui échappent à une classification générique, la démarche engagerait à exclure d'emblée la production littéraire médiévale en langue vernaculaire, ou du moins les textes composés aux XII^e et XIII^e siècles, où, comme l'a relevé Hans Robert Jauss, il n'existe pas encore de théorisation des formes et des catégories :

Les caractéristiques structurelles des formes littéraires dont on devrait partir, écrit-il, sont à élaborer elles-mêmes sur des textes dont la chronologie est peu précise. Ce sont des littératures nouvelles qui se créent ; aucun principe humaniste d'imitation rigoureuse, aucune règle poétique obligatoire ne les font dépendre directement de la littérature latine qui les a précédées¹.

À l'époque, pourtant, certains écrivains ont déjà conscience de l'existence de similitudes entre les textes et la critique n'a pas manqué de signaler leurs témoignages². Le plus célèbre est celui de Jean Bodel qui, dans le prologue de sa *Chanson des Saisnes*, dresse le panorama de la production littéraire de son temps et distingue les trois « matières » entre lesquelles les auteurs peuvent choisir pour composer, celle de France, celle de Bretagne et celle de Rome, dont les critères sémantiques sont distincts, les vocations divergentes :

Ne sont que .III. matieres a nul home antandant
De France et de Bretagne et de Rome la grant ;
Et de ces .III. matieres n'i a nule samblant.
Li conte de Bretagne sont si vain et plaisant ;
Cil de Rome sont saje et de san aprenant ;
Cil de France de voir chascun jor apparant... (v. 6-11)

On peut s'interroger sur la validité et la pertinence herméneutique de cette tripartition bodélienne qui ne rend pas compte de toutes les sources possibles d'inspiration, escamotant notamment la matière la plus ancienne et la plus productive de la littérature chrétienne : la matière hagiographique dont les textes comptent parmi les « monuments de la langue française » et, pour ce qui intéresse la question générique, à laquelle des critères normatifs stricts et stables confèrent, on y reviendra, une unité sémantique et formelle. Pour gage de leur cohérence interne, André Jolles fait figurer passions et vies

¹ Hans Robert Jauss, « Littérature médiévale et théorie des genres », dans *Théorie des genres*, dir. Gérard Genette, Hans Robert Jauss, Jean-Marie Schaeffer, Robert Scholes, Wolf Dieter Stempel, Karl Viëtor, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Littérature », 1986, p. 37-76, ici p. 39.

² Ces deux exemples ont été relevés par H. R. Jauss, art. cité, p. 62.

de saints parmi les neuf « formes simples » qu'il a recensées³. Or ces conventions génériques, un texte ne les respecte pas, ou du moins pas totalement, se distinguant dès lors de l'ensemble de la production hagiographique antérieure et contemporaine. Il s'agit de la *Vie de saint Thomas Becket*, qu'un clerc originaire d'Île-de-France, Guernes de Pont-Sainte-Maxence, a composée en Angleterre vers 1174-1175, peu de temps après l'assassinat du saint dans la cathédrale de Canterbury en 1170 et sa canonisation⁴. La critique s'est peu intéressée à ce texte si ce n'est pour en signaler le caractère atypique. Marc van Uytfanghe, historien spécialiste de l'hagiographie, souligne la démarche « largement historique » de l'hagiographe⁵, analyse partagée par Dominique Boutet, pour qui Guernes, « parti d'un projet essentiellement hagiographique, [...] a écrit un poème très largement historiographique » qu'il définit comme une « forme "mixte", complexe et pleinement littéraire⁶ ». Mixité, complexité, ces jugements incitent à ranger la *Vie de saint Thomas* parmi ces œuvres inclassables qui transgressent les frontières des genres. Mais dans le cadre d'une réflexion sur le genre, objet central de la poétique, à laquelle invite le sujet de ce colloque, encore faut-il repérer et préciser les critères sémantiques et formels de l'hagiographie et de l'historiographie auxquelles le texte est identifié, et tenter d'en estimer la combinaison et les proportions respectives. D'autre part, cette démarche descriptive, « hantée », pour reprendre les termes de Dominique Combe, « par le souci d'inventorier et de classer », et fondée sur « l'idée qu'il existe des modes et des genres à l'état "pur" », des « essences universelles et intemporelles, véritables archétypes de la littérature⁷ », se doit d'être complétée par la prise en compte des conventions propres au mode d'écriture médiévale, d'une part, ainsi que par celle du donné historique, d'autre part. Ce sont elles, à mon sens, qui permettent de mettre au jour et d'analyser l'irréductibilité de la *Vie de saint Thomas* aux critères de genre.

Un texte aux confins des genres

Dans les six manuscrits qui nous sont conservés, les titres de « vie de saint Thomas » et de « vie de saint Thomas le martyr », ainsi que la présence d'autres vies de saints parmi lesquelles il figure inscrivent le texte dans le champ de l'hagiographie. À ces indices paratextuels témoignant du mode de réception de l'œuvre s'ajoute le discours méta-narratif du prologue qui oriente l'attente de l'auditoire. La désignation du texte par les mots « vie » et « sermon » a une fonction programmatique, elle suppose des attentes préalables et dessine un horizon d'attente qui, pour le lecteur, comme l'écrit Hans Robert Jauss, se constitue par une tradition et une série d'œuvres déjà connues et par l'état d'esprit spécifique suscité, avec l'apparition de l'œuvre nouvelle, par son

³ André Jolles, *Formes simples*, Paris, Éditions du Seuil, 1972.

⁴ Six manuscrits, plus un fragment du texte de Guernes, nous sont parvenus : tous sont dus à des scribes anglo-normands ; trois sont du début du XIII^e siècle ; deux de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle, un du XIV^e siècle. L'édition d'E. Walberg est fondée sur le ms. *B* (Wolfenbüttel, Bibliothèque ducale de Brunswick) dont les erreurs ou les lacunes sont réparées à l'aide du ms. *H* (Londres, British Library, Harley 270) et du ms. *P* (Paris, Bibliothèque nationale, fr 13513), tous trois du XIII^e siècle.

⁵ Marc van Uytfanghe, « Modèles bibliques dans l'hagiographie », *Le Moyen Âge et la Bible*, dir. Pierre Riché et Guy Lobrichon, Paris, Beauchesne, 1984, p. 449-487, ici p. 484.

⁶ Dominique Boutet, « Hagiographie et historiographie : la *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence et la *Vie de saint Louis* de Joinville », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, Liège, De Boeck Université, 2 / 2000, tome CVI, p. 277-293, ici p. 293. Voir aussi, du même auteur, « L'approche des figures royales et de la royauté dans la *Vie de saint Thomas Becket* de Guernes de Pont-Sainte-Maxence », *Bien dire et bien apprendre, Revue de Médiévistique, La Figure du roi*, n° 17, études réunies par Marie-Madeleine Castellani, tome 1, Centre d'Études médiévales et dialectales de Lille 3, 1999, p. 35-48.

⁷ Dominique Combe, *Les Genres littéraires*, Paris, Hachette Supérieur, 1992, p. 148.

genre et ses règles du jeu⁸ ». Ne serait-ce que par-là, l'œuvre de Guernes entretient avec les textes hagiographiques des rapports de cousinage incontestables que confirment des critères thématiques et sémantiques conformes aux lois d'un genre qui a pour vocation première de célébrer la mémoire d'un héros de la foi et d'édifier le public par le récit de ses belles actions. C'est là le dessein qui configure tout texte hagiographique. Bien que l'existence du saint soit retracée de sa naissance à sa mort, une « vie » n'est pas une biographie, mais une forme langagière tissée par une série de *topoi* qui fixent la norme générique et auxquels la *Vie de saint Thomas* sacrifie : une naissance glorieuse précédée de rêves prémonitoires, une piété et une fidélité à Dieu et à ses lois que les attaques de Henri II et de ses proches n'entament jamais ; enfin et surtout, les conditions d'une mort glorieuse pour sa foi. Saint Thomas meurt en défenseur de l'Église ; il meurt en martyr, comme le Christ, modèle suprême et inaccessible, suivant un mécanisme propre au genre que le texte de Guernes répète et représente.

Si l'on s'en tient à la manière dont le texte a été reçu par les contemporains de Guernes et par la postérité, ou encore au projet qui sous-tend sa composition, ainsi qu'aux grandes lignes de son canevas narratif, il paraît incontestable que la *Vie de saint Thomas* relève de l'hagiographie. Toutefois, il n'est pas utile de comparer dans le détail ce texte avec les vies de saints antérieures, contemporaines et postérieures, pour relever qu'il ne respecte pas l'un des traits spécifiques du genre et qu'il en fait, par-là, exploser la forme. Parce qu'elle ne reconnaît que la vertu et le miracle, une légende hagiographique « morcelle la réalité historique en éléments qu'elle investit ensuite, par soi-même, d'une valeur nouvelle, celle du modèle⁹ ». Le récit de Guernes est ancré, lui, dans l'histoire dont le donné est un élément essentiel de la narration, en particulier quand sont retracés les événements postérieurs à la nomination de Thomas à l'archevêché de Canterbury en 1162. C'est à partir de cette date, qui marque la détérioration des relations entre le saint archevêque et Henri II, que le récit rejoint et intègre l'histoire officielle de l'Angleterre avec, pour cadre, la réforme grégorienne et ses conséquences sur la politique royale : assemblée de Westminster en 1163 où Thomas est convoqué sur ordre du roi, et sommé d'accepter l'égalité de tous, clercs et laïcs, devant la justice ; assemblée de Clarendon où le roi, durcissant encore la loi par une codification écrite, exige que les clercs soient soumis à la même juridiction que les laïcs ; conseil de Northampton de 1164 où Thomas, appelé à comparaître, doit répondre de l'accusation de contestation de l'autorité royale et de la pratique inique de son statut de chancelier. D'autre part, des documents officiels sont cités à l'appui des faits : le texte, en seize points, des Constitutions de Clarendon ; et, lors de l'exil du saint en France où il a fui pour échapper à l'emprise du roi, certaines des lettres qu'il a envoyées à Henri II et à ses évêques en réponse à celles qu'il a reçues :

Des ore vus larrai ces paroles ester :
 Voldrai vus les epistles e dire e raconter
 Qu'al rei e as evesques enveiad li bons ber... (v. 2846-2849)

Le narrateur s'efface, il laisse, comme il le dit, « ses propres mots » pour céder la place à d'autres discours et à d'autres voix. Par son attention à l'actualité, par son souci de collecter des textes émanant de la politique et de la chancellerie et dont l'authenticité est irréfutable, Guernes a une « démarche largement historique » et son poème est effectivement « historiographique » pour reprendre les expressions de Marc van Uytfanghe et de Dominique Boutet. Toutefois, en matière de configuration et de critères normatifs, il convient encore de déterminer à quel genre historiographique se rattache cette *Vie*.

⁸ H. R. Jauss, art. cité, p. 41-42.

⁹ A. Jolles, *op. cit.*, p. 38.

L'historiographie médiévale est un domaine où la question des normes est plus complexe que dans l'hagiographie, en raison du petit nombre d'œuvres composées en langue romane, et de la difficulté que semblent avoir éprouvée les clercs médiévaux à distinguer la chronique de l'histoire, deux genres qui se partagent le champ de la production historiographique chrétienne depuis Eusèbe de Césarée. Dans le cadre de cette intervention, on se limitera à souligner que le récit de Guernes n'est pas une chronique des années 1162-1170 ni la mise en liste de leurs faits marquants. Sur le donné événementiel, en effet, est apposée une grille de lecture dont l'objet est de distinguer derrière le simple tissage des événements leur signification profonde. En la matière, l'auteur reprend la méthode typologique des historiens ecclésiastiques reposant sur le principe que les faits passés préfigurent d'autres faits à venir. Telle est la lecture à laquelle sont soumises les saintes Écritures, ainsi que toute l'histoire chrétienne nécessairement inachevée et conçue comme la continuation de l'histoire biblique. C'est aussi sous cet éclairage que Guernes interprète l'histoire de l'Angleterre et les relations entre Thomas Becket et Henri II.

Dès le prologue, la référence aux rois Saül qui « trespassa le Deu comandement » (v. 94) et David, fils de Jessé, qui « Humlement amenda quant il ot meserré » (v. 100), résume la scène archétypale des saintes Écritures, où le bon roi se doit d'être guidé et conseillé par le prophète que Dieu inspire. Cette référence biblique n'est pas un artifice rhétorique, car l'ancrage testamentaire de la situation du prophète éclairé et du roi aveuglé préfigure les relations du prélat de Canterbury et du roi Henri II et justifie les discours qui leur sont respectivement prêtés. Sous la plume de Guernes, Thomas hérite du pouvoir de la parole prophétique quand, dans ses lettres au roi, il fait mémoire du passé pour l'éclairer sur le présent en reprenant l'exemple de Saül qui périt pour avoir oublié Dieu (v. 2949-2950), du roi Ozias frappé par la lèpre à cause de son orgueil (v. 2957), d'Achaz qui fut puni pour avoir voulu s'emparer du ministère divin (v. 2966), d'Oza qui osa toucher l'arche d'alliance (v. 2973). Les exemples cités sont autant de rappels comminatoires adressés au roi Henri II pour le convaincre de ne pas outrepasser ses droits et de respecter l'indépendance de l'Église :

Saül, qui Deus eslist, pur ço que Deu guerpi
 E il e sa lignee e sa meson peri.
 E li reis Ozias, qui mult est renummez
 Pur ço quë il aveit ses enemis matez,
 Ulte mesure en est orguilliz e muntez :
 A Deu qui li aida par tut n'en rendi grez,
 Par surquidiez enprist l'ofice as ordenez,
 Del saint encens porter el temple s'enhardi.
 Deus s'en ert cureciez, de lepre le feri ;
 [...]
 Beals reis, se tu voleies encerchier les escriz,
 Plusurs reis trovereies que Deus out ainz esliz :
 Quant il les out el mund muntez e encheriz,
 Mal unt encontre Deu lur mestiers acompliz ;
 Deus les as a nëent remis e apovriz.
 Achaz le mestier Deu ensement envai :
 Encensa cum evesques *in domo Domini*.
 Reis esteit, e evesques voleit estre altresi.
 Deus s'en esteit iriez, de lipre le covri :
 Mesaus fu e degez. Par sun orguil peri.
 Sur un char fist l'um metre l'arche Deu e covrir.
 Li buef eschalcirrent, l'arche voleit chaïr ;
 Oza i mist la main, qui la volt retenir :
 L'ire Deu l'abati, sil fist iluec murir,
 Car cel mestier deveient li proveire furnir. (v. 2949-2975)

Le passé vétérotestamentaire rejoint donc l'actualité contemporaine et l'éclaire suivant le modèle formel et idéologique de l'*historia ecclesiastica*. Certes, Guernes n'écrit pas une *historia* complète, mais un moment de l'histoire universelle dont il dévoile le sens ; dans le grand livre de l'histoire, dans les luttes qui y sont décrites entre les forces du Bien et celles du Mal, il ne détache qu'une page, la *pagina sacra* qu'a écrite saint Thomas. Il est vrai qu'il existe entre l'histoire du monde et l'histoire d'un saint qui a d'ailleurs pu être désignée par le terme *historia*, des recoupements et des commutations possibles en matière de contenu ; toutefois, au plan des critères formels, ce sont deux genres différents que l'écriture de la *Vie de saint Thomas* réunit en une réalisation unique et sans précédent.

Une originalité assumée et revendiquée

Or, parallèlement aux définitions normatives auxquelles on soumet ce récit, la meilleure preuve que l'on puisse donner de son caractère unique et, dès lors, inclassable, tient aussi et surtout, aux conditions de sa composition, telles qu'elles sont mises en scène dans le texte même et révélées par son écriture.

Préférant aux intitulés « vies », « martyr » ou « passion », celui, inédit, de « sermon », la *Vie de saint Thomas*, opère une rupture avec tous les « romans » qui ont été écrits sur le saint martyr :

Tut cil autre romanz kë unt fait del martyr
Clerc u lai, muine u dame, mult les oï mentir,
Ne le veir ne le plain nes i oï furnir.
Mes ci purrez le veir e tut le plain oïr ;
N'istrai de verité pur perdre u pur murir. (v. 161-165)

Ce type de discours pourrait être une simple coquetterie d'auteur, si ce n'est que l'originalité du texte, en contexte médiéval, est confirmée par la relation qu'il entretient avec les sources latines citées traditionnellement en amont de la création, et, avec elle, par sa forme métrique. Contrairement aux hagiographies contemporaines, contrairement aussi aux récits relevant de l'historiographie, la *Vie de saint Thomas* ne se donne pas pour un « roman », c'est-à-dire pour une *translatio*, mais pour une création originale, de première main. À l'origine de l'écriture, il y a Canterbury, tout à la fois lieu de mémoire et *monumentum* – le saint y a connu le martyr sanglant, et y a son tombeau –, Canterbury où Guernes, suivant ses dires, s'est adressé, pour composer, directement aux « amis », aux « privez saint Thomas » :

Primes traitai d'oïe, e suvent i menti.
A Cantorbire alai, la verité oï :
Des amis saint Thomas la verité cuilli,
E de ces ki l'aveient des enfance servi. (v. 146-150)

Le récit prétend donc puiser sa matière directement auprès des témoins oculaires, à la source première de la parole, alors que l'écrivain s'est vraisemblablement inspiré, selon Emmanuel Walberg, le premier éditeur du texte, des textes composés après la mort du saint, le dossier de Thomas Becket étant, pour Martin Aurell, le plus lourd dossier hagiographique du XII^e siècle¹⁰. Ce n'est pas le lieu de débattre ici de la question des sources ni de juger la véridicité du discours auctorial, mais d'interpréter celui-ci comme une volonté affirmée de l'écrivain de rejeter les modes de composition habituels, de dégager, dans la production du temps, une place à part pour faire de sa version de la vie

¹⁰ Martin Aurell, « Le meurtre de Thomas Becket : les gestes d'un martyr », dans *Bischofsmord im Mittelalter, Murder of Bishops*, dir. N. Fryde et D. Reitz, actes du colloque de Göttingen, septembre 2000, Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht, 2003, p. 187-210.

du saint une œuvre originale, inédite et, dès lors, inclassable : ce « sermon » qu'il annonce et qui désigne, dans la langue du temps, tout autant un simple discours qu'un prêche.

La rupture avec le modèle de la *translatio*, c'est-à-dire avec une écriture « de seconde main », est confirmée par une forme métrique dont le choix est la conséquence, le signal ostensible. Autant, voire davantage, en effet, que les « matières » dont Jean Bodel a dressé la liste, le mètre, l'organisation strophique et les rimes circonscrivent, dans la production médiévale, des domaines textuels et des types génériques différents définis respectivement par une syntaxe, un lexique, des figures spécifiques, et président à la répartition des sujets. Les « mises en roman » et, après elles, les « romans » au sens large du terme sont écrits en strophes d'octosyllabes à rimes plates ; les chansons de geste en laisses monorimes de décasyllabes. Guernes de Pont-Sainte-Maxence est parmi les rares écrivains contemporains à employer pour composer l'alexandrin, un mètre nouveau, peu fréquent, original¹¹, dont il précise d'ailleurs l'emploi dans l'épilogue de son récit – mention suffisamment rare elle aussi dans les textes pour qu'elle soit relevée : « Li vers est d'une rime en cinc clauses couplez » (v. 6164).

Cette forme métrique, où les alexandrins sont réunis en strophes monorimes de cinq vers, témoigne d'une scission avec une tradition d'écriture reposant sur la translation et ses conventions génériques. Certes, la forme strophique reproduit le canevas de la *Vie de saint Alexis* composée au début du XI^e siècle, si ce n'est que ses cinquains étaient composés de décasyllabes rattachés entre eux non par la rime mais par l'assonance. La *Vie de saint Thomas* s'écarte donc aussi de ce modèle ancien, préférant l'alexandrin dont l'emploi est, peut-être, à la hauteur du sujet traité. Par son ampleur, ce vers se prête mieux que le bref octosyllabe à la célébration d'un héros de la foi – à l'instar de la figure d'Alexandre dont deux versions vernaculaires de son histoire sont composées en alexandrins –, et confère, mieux que lui, au texte un statut littéraire.

« Ce sont des marques formelles [écrit Karl Viëtor] qui caractérisent nécessairement et principalement le genre¹². » Cette approche du genre se vérifie parfaitement, on l'a dit, pour les textes médiévaux où le vers, premier médiateur de l'écriture vernaculaire, est un facteur essentiel de caractérisation générique. Suivant cette perspective, avec la *Vie de saint Thomas Becket*, le recours au cinquain d'alexandrins rimés caractériserait dès lors, pour paraphraser Karl Viëtor, « le non-genre », la forme versifiée n'étant assignable à aucun autre texte contemporain et, au-delà, à aucun texte composé ultérieurement. Le fait est remarquable. En effet, si le genre transcende les œuvres individuelles et ne s'épuise pas en elles, si, comme l'écrit Hans Robert Jauss, la question des genres littéraires se doit d'être abordée dans une « continuité » « où tout ce qui est antérieur s'élargit et se complète par ce qui suit¹³ », le récit mixte de Guernes n'a pas eu de postérité. Celui qui s'en rapproche le plus est un texte en prose, composé au tout début du XIV^e siècle par Jean de Joinville : la *Vie de saint Louis*. C'est sous cet intitulé qu'il a été publié récemment, mais il n'est pas pour autant une vie de saint. Bien qu'il traite du roi Louis IX, de ses mérites et actions glorieuses, ce récit ne rentre pas lui non plus dans les canons du genre et échappe à la taxinomie des genres littéraires. La critique voit en lui une chronique de la septième croisade et, son auteur se prêtant à lui-même une attention singulière, la première autobiographie en langue française. À cette exception près, aucun hagiographe ni aucun historiographe n'a suivi le modèle narratif que forge Guernes avec la *Vie de saint Thomas*.

¹¹ Le *Roman de Rou* de Wace, les deux versions du *Roman d'Alexandre en Orient*, le *Roman de Horn* de Thomas, la *Chronique* de Jordan Fantosme (1174).

¹² Karl Viëtor, « L'histoire des genres littéraires », dans *Théorie des genres*, op. cit., p. 9-35, ici p. 15.

¹³ H. R. Jauss reprend là J. G. Droysen, art. cité, p. 43.

La prégnance de l'histoire

Le texte de Guernes déborde les limites génériques et malmène les lois des genres par le choix d'une forme versifiée singulière et aussi par l'importance accordée aux éléments historiques qui reconfigurent le genre hagiographique. Or c'est précisément cet ancrage dans l'histoire du temps qui engage à réfléchir, plus largement, sur les liens entre les genres et le donné historique, suivant les perspectives dégagées par François Rastier qui ne dissocie pas la question du genre littéraire « de l'ensemble des normes et des usages linguistiques, oraux et écrits, artistiques ou non », ce qu'il nomme une *poétique généralisée* :

La poétique généralisée devra rompre avec l'universalisme traditionnel de la poétique transcendante et assumer une tâche nouvelle : décrire la diversité des discours (littéraires, juridiques, religieux, scientifiques, etc.) et leur articulation aux genres. L'enjeu n'est pas mince car les textes sont configurés par les situations concrètes auxquelles ils participent ; en outre, par la médiation des genres et les discours, ils s'articulent aux pratiques sociales dont les situations d'énonciation et d'interprétation sont des occurrences¹⁴.

Le genre assume dès lors, pour lui, une double médiation : entre le texte et le discours et entre le texte et une situation donnée. Cette approche est essentielle, à mon sens, pour mener l'analyse de la *Vie de saint Thomas Becket* et pour reconsidérer sa mixité et son caractère inclassable. Il ne s'agit là ni de souligner l'importance des interrelations entre littérature et société ni de parler de sociologie littéraire, mais de considérer, à la lumière des analyses de François Rastier, que la configuration d'une œuvre dépend d'abord de la situation concrète à laquelle elle participe, à son imbrication avec un donné historique, social et politique. Le récit de Guernes donne à lire et à comprendre le poids de la situation historique sur un genre créé de longue date, l'hagiographie, et la manière dont les conditions de production du texte pèsent sur les catégorisations génériques. Le genre hagiographique, tel qu'il s'est constitué au départ, acquérant peu à peu des traits stables et une écriture stylisée, ne résiste pas au facteur de l'actualité, à ce traumatisme qu'a été l'assassinat d'un évêque dans sa cathédrale. C'est parce qu'elle est arrimée à l'histoire du temps, que la *Vie de saint Thomas* est reconfigurée dans le genre hagiographique. La proximité de la mort du saint et l'écho social, culturel et politique de son martyre autorisent la rupture avec les conventions et les modèles génériques, et justifient l'émergence d'une forme d'écriture nouvelle.

Cette vie de saint refaçonée par la situation concrète à laquelle elle participe, pour reprendre François Rastier, est aussi l'expression de la conscience historique de Guernes et, peut-être, aussi de son génie. Car, dix ans environ après la composition de son récit, entre 1183 et 1189, probablement à l'automne 1184 selon Emmanuel Walberg, un moine de Saint-Albans écrit, à son tour, une *vie* de saint Thomas Becket, mais son texte se fonde parfaitement dans le modèle du genre hagiographique dont il reproduit les critères formels et sémantiques¹⁵. La reconduction d'une écriture que l'on peut qualifier de sérielle est due, sans doute, à la distance, au laps de temps relativement long qui s'est écoulé entre l'assassinat du saint et la relation de sa vie, à une actualité moins brûlante, confirmant ainsi le lien entre les textes et la situation qui les configure. Qu'importe. La comparaison de son texte avec celui de Guernes de Pont-Sainte-Maxence témoigne de sa piètre valeur littéraire. « Plus un texte est la reproduction stéréotypée des

¹⁴ François Rastier, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, coll. « Formes sémiotiques », 2001, p. 227-228.

¹⁵ *La Vie de saint Thomas par Beneit, poème anglo-normand du XII^e siècle*, éd. B. Schlyter, Lund, *Études romanes de Lund*, vol. 4, 1941. Le récit est composé en sizains de vers de huit et quatre syllabes en rimes couées.

caractéristiques d'un genre, plus il perd en valeur artistique et en historicité¹⁶ », ce jugement de Hans Robert Jauss se vérifie pour les deux versions de la vie de saint Thomas, « la généricité y étant inversement proportionnelle à la littéarité [de l'] œuvre¹⁷ ».

C'est peut-être aujourd'hui le propre des œuvres littéraires importantes, ambitieuses, que d'être mixtes par nature, tandis que la para-littérature, elle, respecte fidèlement les définitions et les cloisonnements génériques¹⁸.

Il est fort délicat d'estimer, à partir de critères précis, la valeur littéraire d'une œuvre. Si, comme le veut Croce, « tout véritable chef-d'œuvre a violé la loi d'un genre établi, semant ainsi le désarroi dans l'esprit des critiques¹⁹ », la *Vie de saint Thomas* de Guernes est assurément un chef d'œuvre. Mais la manière dont elle a été reçue ne justifie pas une telle désignation. Elle n'a pas suscité en son temps d'intérêt particulier si l'on en juge par la tradition manuscrite : la version de Guernes n'a pas eu plus de succès que celle du moine de Saint-Alban. D'autre part, alors que, dès la fin du XIX^e siècle, le philologue Paul Meyer en avait souligné « le mérite supérieur²⁰ », cette belle appréciation n'a pas engagé la critique à le montrer. Le texte a été très bien édité, il a été deux fois traduit en français moderne, il a donné lieu à des articles, mais on ne lui a jamais consacré de monographie – ce qui est d'ailleurs le cas aussi pour la *Vie de saint Louis* de Jean de Joinville. La critique est-elle déroutée et découragée par la mixité de son écriture ? Dans le champ de la production médiévale, la subversion des genres, trait stylistique majeur quand il s'agit des œuvres modernes, ne serait-elle donc pas reconnue comme un principe poétique et donnée pour gage de littéarité ? On touche là sans doute aux préjugés qui affectent la littérature médiévale et que le texte de Guernes de Pont-Sainte-Maxence invite à dépasser.

¹⁶ H. R. Jauss, art. cité, p. 49.

¹⁷ *Ibid.*, p. 161.

¹⁸ D. Combe, *op. cit.*, p. 151.

¹⁹ B. Croce, *Estetica*, Bari, 1902. Cité par H. R. Jauss, art. cité, p. 41.

²⁰ Paul Meyer, *Fragments d'une Vie de saint Thomas de Canterbury en vers accouplés publiés pour la première fois d'après les feuillets de la collection Goethals-Vercruysse avec un fac-similé en héliogravure de l'original*, Paris, Firmin Didot pour la Société des anciens textes français, 1885, p. II de l'introduction.